

Code RNCP 40027

Cette certification peut également être préparée par blocs de compétences

**Certifié par :** Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

**Code NSF :** 331-Santé

**Date d'échéance d'enregistrement :** 31/12/2029

**Nomenclature de niveau de qualification :** Niveau 5

## Informations pratiques

PROGRESS SANTE

Contact : **Stéphanie CARLIER 01 44 54 24 24** [s.carlier@progress-sante.com](mailto:s.carlier@progress-sante.com)

## Accessibilité



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'inhabilité et/ou contre-indication médicale.

Pour plus d'informations, contactez notre référent handicap : [s.carlier@progress-sante.com](mailto:s.carlier@progress-sante.com)

## Tarifs :

Formation gratuite pour l'apprenti (prise en charge par le coût contrat). L'apprenti est rémunéré selon son âge et son niveau de formation.

## Formation

### Objectifs et contexte de la certification :

Les titulaires du brevet de technicien supérieur « Biologie médicale » exercent principalement la profession réglementée de technicien ou de technicienne de laboratoire médical (TLM).

La profession est régie par les articles L.4352-1 à L.4352-9 du Code de la santé publique (CSP).

L'activité du TLM se déroule dans les laboratoires de biologie médicale de structures hospitalières ou de cliniques, de laboratoires privés, de laboratoires de recherche et développement médical, d'anatomie et cytologie pathologiques, d'établissements français du sang, de laboratoires de biologie de la reproduction.

Le titulaire du BTS « Biologie médicale » assure, sous la responsabilité d'un biologiste médical ou d'un médecin spécialiste qualifié en anatomie et cytologie pathologiques, la réalisation technique des examens de biologie médicale ou d'examen d'anatomie et de cytologie pathologiques qui concourent à la prévention, au dépistage, au diagnostic ou à l'évaluation du risque de survenue d'états pathologiques, à la décision et à la prise en charge thérapeutiques, à la détermination ou au suivi de l'état physiologique ou physiopathologique de l'être humain.

Il prend en compte les contraintes réglementaires, environnementales et économiques relevant des structures dans lesquelles il exerce.

Le TLM titulaire du BTS « Biologie médicale » a pour mission de mettre en œuvre les examens, utilisant des techniques analytiques de microbiologie, biochimie, hématologie, génétique, pharmacologie, toxicologie, d'anatomie et cytologie pathologiques, de biologie de la reproduction. Son champ d'exercice s'étend du prélèvement des échantillons biologiques, à la réalisation de l'ensemble du processus analytique jusqu'à la validation technique des résultats, en respectant les procédures du laboratoire. C'est sous la responsabilité du biologiste médical ou du médecin spécialiste qualifié en anatomie et cytologie pathologiques qu'il réalise cette validation technique des résultats d'analyses.

Pour pouvoir effectuer les prélèvements de sang veineux ou capillaire au lobule de l'oreille, à la pulpe des doigts, au pli du coude, au dos de la main et en région malléolaire prévus à l'article R. 4352-13 du code de la santé publique dans les conditions prévues audit article, les titulaires du BTS « Biologie Médicale » doivent obtenir le certificat de capacité pour effectuer des prélèvements sanguins dans les conditions fixées par l'arrêté du 13 mars 2006 fixant les conditions de délivrance du certificat de capacité pour effectuer des prélèvements sanguins en vue d'analyses de biologie médicale.

Conformément à l'article 12 de l'arrêté précité, les étudiants inscrits en dernière année d'études préparatoires aux diplômes permettant d'exercer la profession de technicien de laboratoire médical sont autorisés à se présenter à l'épreuve théorique et, en cas de succès, à effectuer le stage. Ils ne peuvent se présenter à l'épreuve pratique qu'après avoir obtenu leur diplôme. L'ensemble des épreuves est organisé par l'agence régionale de santé du lieu de dépôt du dossier ou du lieu de formation.

Pour pouvoir effectuer les prélèvements nasopharyngés, oropharyngés, salivaires et nasaux, prévus à l'article R. 4352-13 du code de la santé publique dans les conditions prévues audit article, les titulaires du BTS « Biologie Médicale » doivent attester avoir suivi une formation spécifique à la réalisation des prélèvements nasopharyngés, oropharyngés, salivaires et nasaux conforme aux recommandations de la Société française de microbiologie et dispensée par un professionnel de santé déjà formé à ces techniques.

*Les TLM titulaires du BTS « Biologie médicale » gèrent le fonctionnement du matériel, les automates, et des stocks de consommables au sein du laboratoire de biologie médicale. Ils sont formés au choix, à l'entretien et l'utilisation des équipements de laboratoire de biologie médicale. Ils réalisent les analyses et participent au rendu des résultats à l'aide des outils numériques spécifiques y compris dans un contexte d'urgence. Chaque TLM est partie prenante dans la mise en œuvre du processus d'amélioration continue de la qualité. Il participe aux études conduites au sein du laboratoire de biologie médicale et à l'amélioration des méthodes d'analyses ; il contribue à la conception et rédaction de nouveaux protocoles de réalisation technique. Il assure une veille documentaire. Au cœur des évolutions technologiques et réglementaires, le TLM titulaire du BTS « Biologie médicale » réalise une veille documentaire, s'inscrit dans une démarche de formation continue.*

*Dans le cadre de la réglementation de la prévention des risques biologiques et physico-chimiques, chaque technicien de laboratoire médical respecte et contribue à faire appliquer les règles d'hygiène, de sécurité, environnementales et de prévention des risques. Pour mener à bien leurs missions, les techniciens de laboratoire médical travaillent au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Ils participent, dans leur périmètre d'exercice, au parcours de soin. Ils collaborent avec les autres professionnels en interne et en externe, et développent des compétences de communication, et d'accueil et de formation des personnes en formation, et des nouveaux arrivants, en respectant le secret professionnel, dans une démarche au service du parcours de la personne prise en soins.*

### Compétences délivrées par la formation :

#### RNCP40027BC01 - Mettre en œuvre une démarche qualité et une organisation opérationnelle au sein du laboratoire de biologie médicale

- Assurer le fonctionnement des équipements et des matériels du laboratoire de biologie médicale ;
- Gérer les stocks et organiser l'activité conformément aux règles Hygiène Sécurité Environnement ;
- Mettre en œuvre le processus d'amélioration continue dans le cadre de la démarche qualité.

#### MODALITES D'ÉVALUATION

- Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités) : **CCF 1 situation d'évaluation.**
- Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer intégralement le CCF pour ce BTS) : **CCF 1 situation d'évaluation.**
- Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités), Au titre de leur expérience professionnelle, Enseignement à distance : **Ponctuelle orale.**

#### RNCP40027BC02 - Réaliser les analyses médicales les plus courantes

- Rendre opérationnel quotidiennement le poste de travail au laboratoire de biologie médicale ;
- Mettre en œuvre les opérations préalables à l'analyse de l'échantillon ;
- Réaliser une analyse de biologie médicale par technique manuelle ;
- Conduire une analyse de biologie médicale par technique automatisée ;
- Exploiter les résultats des contrôles et des échantillons en vue de la validation technique.

#### MODALITES D'ÉVALUATION

- Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités) : **CCF 2 situations d'évaluation;**
- Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer intégralement le CCF pour ce BTS) : **CCF 2 situations d'évaluation ;**
- Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités), Au titre de leur expérience professionnelle, Enseignement à distance : **Ponctuelle pratique.**

## RNCP40027BC03 – Améliorer les méthodes d’analyse de biologie médicale et mettre en œuvre les pratiques à visée thérapeutique

- Analyser une procédure opératoire en vue de l’adaptation d’une méthode manuelle ou automatisée au laboratoire de biologie médicale ;
- Participer au processus d’accréditation dans le cadre d’une vérification ou d’une validation d’une méthode ;
- Identifier la fraction sanguine à visée thérapeutique à délivrer ;
- Sélectionner les cellules reproductrices en vue d’une aide médicale à la procréation.

### MODALITES D’EVALUATION

- Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d’apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités) : **Ponctuelle écrite.**
- Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer intégralement le CCF pour ce BTS) : **Ponctuelle écrite.**
- Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d’apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités), Au titre de leur expérience professionnelle, Enseignement à distance : **Ponctuelle écrite.**

## RNCP40027BC04 - Assurer la relation, la collaboration et le développement professionnels

- Communiquer dans un contexte de relation interprofessionnelle ;
- Coopérer et former dans le cadre de son domaine de compétences ;
- Maîtriser les modalités et les outils de communication dans le respect des règles du secret professionnel et de la sécurité numérique ;
- Effectuer une veille documentaire en anglais et en français ;
- Développer sa pratique professionnelle ;
- S’approprier les compétences numériques en santé.

### MODALITES D’EVALUATION

- Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d’apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités) : **Ponctuelle orale;**
- Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer intégralement le CCF pour ce BTS) : **Ponctuelle orale ;**
- Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d’apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités), Au titre de leur expérience professionnelle, Enseignement à distance : **Ponctuelle orale.**

## RNCP40027BC05 - Préparer la mise en œuvre de prélèvements de sang et d’autres échantillons biologiques et les réaliser en pratique simulée

- Analyser les informations nécessaires à la réalisation d’un prélèvement biologique ;
- Interagir avec la personne prélevée dans une situation de prélèvement biologique ;
- Réaliser en pratique simulée un prélèvement biologique ;
- Identifier une situation particulière et une situation d’urgence.

### MODALITES D’EVALUATION

- Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d’apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités) : **CCF 1 situation d’évaluation ;**
- Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer intégralement le CCF pour ce BTS) : **CCF 1 situation d’évaluation ;**
- Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d’apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités), Au titre de leur expérience professionnelle, Enseignement à distance : **Ponctuelle écrite.**

### Compétences attestées :

- Assurer le fonctionnement des équipements et des matériels du laboratoire de biologie médicale ;
- Gérer les stocks et organiser l'activité conformément aux règles Hygiène Sécurité Environnement ;
- Mettre en œuvre le processus d'amélioration continue dans le cadre de la démarche qualité ;
- Rendre opérationnel quotidiennement le poste de travail au laboratoire de biologie médicale ;
- Mettre en œuvre les opérations préalables à l'analyse de l'échantillon ;
- Réaliser une analyse de biologie médicale par technique manuelle ;
- Conduire une analyse de biologie médicale par technique automatisée ;
- Exploiter les résultats des contrôles et des échantillons en vue de la validation technique ;
- Analyser une procédure opératoire en vue de l'adaptation d'une méthode manuelle ou automatisée au laboratoire de biologie médicale ;
- Participer au processus d'accréditation dans le cadre d'une vérification ou d'une validation d'une méthode ;
- Identifier la fraction sanguine à visée thérapeutique à délivrer ;
- Sélectionner les cellules reproductrices en vue d'une aide médicale à la procréation ;
- Communiquer dans un contexte de relation interprofessionnelle ;
- Coopérer et former dans le cadre de son domaine de compétences ;
- Maîtriser les modalités et les outils de communication dans le respect des règles du secret professionnel et de la sécurité numérique ;
- Effectuer une veille documentaire en anglais et en français ;
- Développer sa pratique professionnelle ;
- S'approprier les compétences numériques en santé ;
- Analyser les informations nécessaires à la réalisation d'un prélèvement biologique ;
- Interagir avec la personne prélevée dans une situation de prélèvement biologique ;
- Réaliser en pratique simulée un prélèvement biologique ;
- Identifier une situation particulière et une situation d'urgence.

### Activités visées :

- Planification de son activité au laboratoire ;
- Gestion des stocks de matériels consommables et de produits réactifs ;
- Vérification de la conformité métrologique des matériels ;
- Réalisation de la maintenance courante des équipements ;
- Gestion des stocks de produits biologiques à visée thérapeutique et des échantillons biologiques ;
- Participation au processus d'accréditation ou de certification des activités ;
- Analyse des risques professionnels selon les examens ;
- Préparation du poste de travail et des équipements ;
- Mise en œuvre des contrôles internes de qualité ;
- Traitement pré-analytique des échantillons prélevés et des pièces anatomiques ;
- Mise en œuvre des analyses biologiques ;
- Validation technique des résultats d'analyse ;
- Délivrance des produits sanguins labiles dans le respect de la réglementation en vigueur ;
- Mise en œuvre de techniques de laboratoire dans le cadre de l'aide médicale à la procréation ;
- Participation à la mise au point d'une technique inédite pour le laboratoire ;
- Contribution à la validation d'une méthode d'analyse médicale ;
- Comparaison d'une méthode innovante à une méthode de référence ;
- Coopération au sein d'une équipe pluriprofessionnelle ;
- Formation des pairs ou des stagiaires au poste de travail ;
- Communication de données personnelles de santé ;
- Développement professionnel ;
- Étude des informations relatives à un prélèvement biologique ;
- Accueil et prise en charge de la personne à prélever ;
- Préparation du prélèvement en fonction la prescription ;
- Réalisation en pratique simulée du prélèvement conformément aux pratiques en vigueur ;
- Suivi de l'échantillon et des documents associés dans le respect de la réglementation.

## Caractéristiques de la formation

### Enseignements généraux :

- Culture générale et expression ;
- Anglais scientifique ;
- Philosophie (co-intervention avec Biotechnologies) ;
- Mathématiques ;
- Physique-chimie ;

### Enseignements professionnels par Bloc de Compétences (BC) :

#### ➤ Analyses médicales les plus courantes (BC2) / Amélioration des méthodes d'analyse de biologie médicale-Pratique à visée thérapeutique (BC3) :

- Biotechnologie – Biochimie Génie Biologique ;
- Biochimie ;
- Microbiologie ;
- Hématologie ;
- Anatomopathologie ;
- Immunologie ;
- Pharmacologie/Toxicologie ;
- Biologie moléculaire ;
- Biologie de la reproduction.

#### ➤ Démarche qualité et organisation opérationnelle (BC1)

#### ➤ Prélèvement de sang et d'autres échantillons biologiques (BC5) :

- Formation à la réalisation de prélèvements sanguins (veineux, capillaire),
- Formation à la réalisation de prélèvements non sanguins (nasopharyngés, salivaires),
- Analyse des prescriptions, prise en charge du patient et la gestion des échantillons.

#### ➤ Relation, collaboration et développement professionnels (BC4) :

- Favoriser les compétences de communication, de travail en équipe pluridisciplinaire, et de formation des pairs ou stagiaires ;
- Développer une posture professionnelle éthique, respectant le secret professionnel et les règles de sécurité numérique ;
- Encourager la veille documentaire et la formation continue pour s'adapter aux évolutions technologiques et réglementaires.

#### ➤ Accompagnement personnalisé :

- 2h/semaine, dont au moins 1h assurée par un professeur de **Biotechnologies – Biochimie Génie Biologique**.
- Inclut des notions de **psychologie** pour développer les **compétences psychosociales** (ex. gestion des émotions, communication empathique) et accompagner les étudiants dans leur projet professionnel, notamment pour interagir avec les patients (BC5) et collaborer en équipe (BC4).

## Méthodes mobilisées

- Espace numérique de travail ;
- Possibilité de cours en distanciel ;
- Évaluation en ligne et sur place lors des DST, BTS ;
- Entraînement aux sessions d'examen.

## Durée

En alternance :

**Durée** : 2 ans soit 1350 h

**Statut** : Salarié alternant (Contrat : CDD de 24 mois)

**Salaire** : de 25 à 61% du SMIC selon votre âge\* et l'année de formation (1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> année de BTS)

## Rythme de l'alternance

**Emploi du temps** :

- 1<sup>ère</sup> année : 1 semaine de cours et 1 semaine en entreprise.
- 2<sup>ème</sup> année : 1 semaine de cours et 1 semaine en entreprise.

## Modalités d'évaluation

### Contrôle continu :

- Un devoir sur table d'une heure par semaine
- 2 BTS Blancs annuels

## Suite de parcours post diplôme

### Poursuites des études :

Diplôme d'État de technicien de laboratoire médical (DETLM).  
BUT Génie Biologique, parcours « Biologie médicale et biotechnologique ».

Licences professionnelles (niveau 6) dans les domaines :

- Bio-industrie.
- Biotechnologie.
- Biologie médicale.
- Métiers de la qualité.
- Instrumentation, mesure et contrôle qualité.
- Industrie pharmaceutiques, cosmétologiques et de santé.
- Bio-expérimentation

Licences universitaires :

- Licence Science de la santé.
- Licence Science de la vie.

Écoles nationales spécialisées :

- Écoles nationales agronomiques.
- Écoles nationales vétérinaires.

Puis en Master et Doctorat

Passerelles d'étude : NON

## Secteur d'activité et type d'emploi

### Secteur d'activités :

Le titulaire du BTS Biologie médicale exerce dans les structures publiques ou privées suivantes :

- Laboratoires de biologie médicale hospitaliers ;
- Laboratoires de biologie médicale privés (« de ville ») ;
- Sites de prélèvements (pour les diplômés également détenteurs du certificat de capacité à effectuer des prélèvements sanguins ou habilités à réaliser des prélèvements nasopharyngés, oropharyngés, nasaux et salivaires) ;
- Laboratoires de biologie de la reproduction ;
- Laboratoires d'anatomie et cytologie pathologiques ;
- Laboratoires des Établissements français du sang ;
- Laboratoires des centres de lutte contre le cancer ;
- Laboratoires de recherche et développement à visée diagnostique ou thérapeutique ;
- Contextes de biologie délocalisée (ex. : analyses au chevet du patient).

### Type d'emplois accessibles :

Emplois les plus courants occupés par les diplômés du BTS Biologie médicale :

- Technicien supérieur de laboratoire médical (référentiel métier 05L100) ;
- Technicien supérieur d'analyses médicales ;
- Technicien supérieur en biologie médicale ;
- Technicien préleveur sur site péri-analytique ;
- Technicien de maintenance partagée ;
- Technicien qualité en laboratoire de biologie médicale ;
- Technicien supérieur en anatomie et cytologie pathologiques ;
- Technicien supérieur en biologie de la reproduction ;
- Technicien supérieur dans les Établissements français du sang ;

## Équivalence ECTS (uniquement pour formations postbac)

Crédits ECTS : 120

### Nos Taux session 2024 :

Taux de réussite : Non disponible (nouveau référentiel 2025)

- Campus %

Taux d'insertion professionnelle et taux de poursuite d'étude

Nos taux sont visibles sur le site inserjeunes cliquez ici pour les voir : [InserJeunes](#)

### Conditions d'admission (Diplômes et modalités d'admission)

BAC Général avec les spécialités suivantes :

- SVT.
- Physique/chimie.
- Mathématiques.

BAC Technologie :

- Sciences et technologies de laboratoire (STL).
- Science et technologies de la santé et du social (ST2S). Une remise à niveau scientifique peut être nécessaire.
- Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV). Une remise à niveau scientifique peut être nécessaire.

BAC Professionnel :

- Bac pro Laboratoire contrôle qualité.
- Bac pro Bio-industries de transformation : Une remise à niveau scientifique peut être nécessaire.

Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU), option scientifique (DAEU-B) : Accessible aux non-bacheliers ayant interrompu leurs études, équivalent au baccalauréat pour l'admission.

Diplôme universitaire (DU) Domaine de la biologie.

Les autres Bac généraux doivent passer par la mise à niveau scientifique e Learning.

Candidature en ligne ou sur site auprès des équipes d'admissions Entretien de motivation à la suite de la validation du dossier

**Délais de réponse de 15 jours**

### Méthodes pédagogiques mobilisées :

Nos formateurs utilisent les méthodes expositives, démonstratives et interrogatives dans les cours généraux. Dans le cadre des ateliers techniques, c'est la méthode de découverte qui est le plus employée. Nos formations sont rythmées par des exemples concrets issus de la pratique professionnelle (cas pratiques, jeux de rôles, gamification, ...)

### Modalités d'accès à la formation :

- Inscription : ouverture du 15/11 au 31/08
- Modalités d'inscription : dossier en ligne sur le site internet de l'école (il faut fournir un CV à jour, une lettre de motivation, une photo d'identité récente, une pièce d'identité en cours de validité, les bulletins de classe de 1<sup>ère</sup> et terminale)
- Délai : réponse 15 jours après le dépôt du dossier d'inscription, délai pendant lequel un entretien de motivation sera effectué par le service scolarité, après validation de l'inscription un mail de confirmation est adressé à l'étudiant qui a 10 jours pour valider sa confirmation d'inscription

### Admission définitive à la signature d'un contrat d'alternance

- Après la validation de la candidature par la commission de l'établissement
- À la signature d'un contrat d'alternance
- À signature du règlement intérieur et conditions générales de ventes pour les étudiants en initial

### Rentrée

*Courant septembre (chaque année)*